

Décision

Générale

colonial

Décision n° 380 Personnel européen.

n° 380

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 juin 1942

Numéro JO
n° 547 du 30/06/1942

Date du numéro
30 juin 1942

TEXTE INTÉGRAL

La rémunération mensuelle des auxiliaires européens dont les noms suivent est élevée dans les proportions ci après définies pour compter du 1^{er} juillet 1942 : M. Ancelin, 3.199 francs; M. Delguidice, 2.759 francs; M. Pécou, 2.450 francs.